



Exigences sociales du FIP selon FisheryProgress – Exigence de sensibilisation des pêcheurs acteurs du FIP à leurs droits – Mécanisme de dépôt de plaintes ou réclamations des gens de mer travaillant à bord des navires français selon le droit français

Selon la politique de responsabilité sociale et de droits humains de FisheryProgress (disponible en anglais sur ce [lien](#)), les pêcheurs participant au FIP doivent, entre autres, être sensibilisés à leurs droits (Exigence 1.3 de la politique de responsabilité sociale et de droits humains de FisheryProgress).

À ce sujet, les porteurs du FIP (OPN, FROM Nord et WWF France) rappellent que : « les gens de mer résidents en France ou à l'étranger travaillant à bord des navires français peuvent porter, en cas de non-respect des règles relatives aux conditions d'emploi de travail et de vie à bord (paiement des salaires, la durée de travail ou de repos, les conditions de logement, la santé et la sécurité au travail, ...), plainte et réclamation auprès :

- des responsables à bord : Capitaine ou le supérieur hiérarchique présent à bord ;
- et/ou des autorités publiques : L'inspection du travail (IT) ;
- et/ou Le Centre de Sécurité des Navires (CSN).

Le CSN compétent est celui du lieu d'immatriculation du navire sur lequel le gens de mer est embarqué.

La tentative de conciliation maritime et la plainte pénale restent ouvertes aux gens de mer sur l'objet de leur plainte ou réclamation. » (Ministère en charge de la pêche en France – [lien](#))

Les coordonnées complètes des IT et CSN compétents, les textes réglementaires, et une fiche d'information des gens de mer sur les plaintes ou réclamations sont disponibles sur ce [lien](#) sur le site du ministère en charge de la pêche.

Ce lien fournit également un modèle de document que l'armateur est invité à remettre aux gens de mer travaillant sur son / ses navires pour les informer sur leurs droits et les procédures à suivre pour le dépôt de plaintes ou de réclamations en cas de non-respects de règles citées plus haut.